

EMPLOI-QUÉBEC

PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2009•2010



Emploi

Québec
Bas-Saint-Laurent



LE PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2009-2010 D'EMPLOI-QUÉBEC **BAS-SAINT-LAURENT**

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous présentons le Plan d'action régional 2009-2010 d'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent. Tout d'abord parce qu'il représente la deuxième année d'un cycle de planification triennal qui intègre la gestion des services publics d'emploi et ceux de la solidarité sociale et, en second lieu, parce qu'il est le fruit de l'implication de nombreux partenaires qui ont été mis à contribution sous diverses formes. Il a la caractéristique d'avoir pris en compte l'ensemble des enjeux stratégiques auxquels le milieu du Bas-Saint-Laurent souscrit, qu'ils soient économiques, éducatifs, ou sociaux.

Le plan d'action régional 2009-2010 concilie les objectifs propres à Emploi-Québec et ceux du Conseil régional des partenaires du marché du travail en tenant compte des caractéristiques propres à la région Bas-Saint-Laurent. On y retrouve des réponses aux enjeux démographiques et aux besoins de nos clientèles. On y traite également de situations conjoncturelles tout comme de moyens favorisant l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Bien évidemment, une attention particulière y est accordée, non seulement à la consolidation des services offerts aux entreprises, mais surtout à l'évolution et au développement de celles-ci.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas-Saint-Laurent croit qu'il est tout à fait de mise qu'Emploi-Québec investisse dans le potentiel humain, qu'il valorise davantage le travail par des incitatifs et qu'il s'investisse à aider les entreprises à améliorer leur productivité par un renforcement des compétences et par une meilleure qualification de la main-d'œuvre.

Ce Plan d'action mérite, selon nous, qu'on en prenne connaissance avec intérêt car il illustre avec évidence la contribution des services publics d'emploi et ceux de la solidarité sociale à la réalisation de la mission d'Emploi-Québec.

Alain Harrisson
Président du Conseil régional des
partenaires du marché du travail

Pierre Robitaille
Directeur régional
Emploi-Québec

Les principaux enjeux retenus pour 2009-2010

Des enjeux structurels

- X La présence simultanée de personnes sans emploi et de postes vacants;
- X La relève, le remplacement de la main-d'œuvre et le transfert d'expertise dans les entreprises;
- X L'accentuation des écarts entre les exigences du marché du travail et des personnes plus difficiles à y insérer;
- X Des secteurs et des entreprises favorisant l'emploi;
- X La dévitalisation de plusieurs municipalités rurales.

Un enjeu conjoncturel

- X Des secteurs et des entreprises plus sensibles au ralentissement économique.

Un enjeu partenarial

- X Le renforcement du partenariat autour d'objectifs communs afin de maximiser l'efficacité des interventions.

Le ralentissement économique

Orientation :

Atténuer les effets de la récession auprès des travailleurs et des entreprises.

Les mesures et services liés à la récession : Rallier les personnes et les entreprises autour de l'emploi et du développement des compétences de la main-d'œuvre.

- X Bonifier plusieurs mesures d'emploi et de soutien du revenu.
- X Maintenir et/ou augmenter les compétences des personnes licenciées pour faciliter leur réintégration au marché du travail à la reprise de l'activité économique ou leur réorientation de carrière, le cas échéant.
- X Diriger l'approche proactive vers les entreprises à risque de ralentissement économique par le renforcement des mécanismes de veille et d'accompagnement, notamment au niveau du diagnostic.

Le ralentissement économique, un enjeu de taille en 2009-2010

Notre objectif : Minimiser les mises à pied dans les entreprises et préparer la reprise en maintenant et augmentant les compétences des personnes en chômage par des services et programmes adaptés.

Services Pro-Emploi

- X Centre d'assistance au placement en ligne – 1 888-EMPLOIS.
- X Systématisation des activités de veille régionale et locale.
- X Intervention rapide des équipes tactiques régionales et locales auprès des entreprises en difficulté.

Programme SERRÉ

- X Atténuation des mises à pied dans les entreprises faisant face à une réduction de leurs activités par l'utilisation de la réduction des heures de travail pour améliorer ou développer les compétences de leur personnel.

Pacte pour l'emploi Plus : un ajout budgétaire de 4,9M\$

- X Accroissement des relations entre les CLE et les comités d'aide au reclassement.
- X Élargissement à tous les secteurs d'activité du Programme de soutien financier pour les travailleurs licenciés collectivement de l'industrie forestière.
- X Utilisation du nouveau Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement.
- X Utilisation de la Mesure de formation-Entreprises pour intensifier la formation de base de l'ensemble des travailleurs peu qualifiés.

Les services d'emploi aux individus

Orientation :

Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Québécoises et de Québécois, notamment par la préparation des clientèles éloignées, lors de la reprise économique.

Les services d'emploi universels : Favoriser l'autonomie des clientèles et le recours aux services universels d'information sur le marché du travail et de placement pour le réemploi rapide d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants.

- ✗ Réévaluer le fonctionnement, renforcer le contenu et l'animation de la **salle multiservice**.
- ✗ Cibler et sensibiliser **des groupes de chercheurs d'emploi et d'entreprises** à l'utilisation maximale du Placement en ligne.
- ✗ **Favoriser** l'utilisation par les entreprises de l'IMT en ligne qui peut les **supporter dans la sélection et le recrutement de leur personnel**.

Les services d'emploi aux prestataires et aux personnes licenciées : Intervenir de façon proactive auprès des demandeurs de prestations, des travailleurs licenciés et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible et de contribuer au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre.

- ✗ Fournir une **assistance à la recherche** active d'emploi à ceux et celles qui sont prêts à intégrer le marché du travail.
- ✗ Assurer une **veille auprès des entreprises à risque de ralentissement** conjoncturel et/ou en difficulté afin d'intervenir rapidement auprès de leurs travailleurs.

Les services d'employabilité : Soutenir les efforts faits pour intégrer ou réintégrer le marché du travail par les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles appartenant à des bassins de main-d'œuvre sous-représentés sur le marché du travail ou qui en sont éloignées et à risque d'exclusion et de pauvreté.

- ✗ Faire **évoluer l'offre de service et les interventions** en assurant un **continuum de services** (*Agir comme un*) auprès des personnes dans la perspective de leur intégration au marché du travail.
- ✗ **Mobiliser la clientèle** pour l'inciter à initier une démarche d'intégration professionnelle.
- ✗ **Renforcer l'accompagnement** des personnes pour accroître la réussite de leur intégration professionnelle.

Le Pacte pour l'emploi 2008-2011

Permet une offre de service renouvelée favorisant la mobilisation et l'accompagnement des clientèles éloignées du marché du travail en mettant à contribution les partenariats requis.

Les services d'emploi aux entreprises

Orientation :

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux.

La formation de la main-d'oeuvre : Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'oeuvre aux besoins du marché du travail, partout au Québec, notamment par l'amélioration des compétences et de la qualification de la main-d'oeuvre ainsi que par des mécanismes de reconnaissance des compétences.

- ✗ Identifier les **besoins en main-d'oeuvre**, les besoins en formation de base et les **compétences professionnelles recherchées** par les employeurs.
- ✗ **Développer, adapter, diversifier et établir les priorités d'offres de formation** pour répondre aux besoins du marché du travail.

Le Pacte pour l'emploi 2008-2011

Permet une offre de formation et de développement des compétences plus accessible, plus diversifiée et davantage adaptée aux individus et aux entreprises. Un défi à relever et un partenariat à établir entre Emploi-Québec et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

GRH, diagnostics, formation en entreprise : Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée.

- ✗ Consolider l'**offre de service** intégrée aux entreprises, les services conseils en GRH, plus particulièrement sur le **recrutement** et la **sélection du personnel et la gestion prévisionnelle de main-d'oeuvre**, pour faire face aux difficultés de remplacement de personnel.
- ✗ Consolider le déploiement du **Cadre de développement et de reconnaissance des compétences**.

Le Pacte pour l'emploi 2008-2011

Propose, en partenariat, une meilleure harmonisation et une meilleure complémentarité dans l'offre de service aux entreprises en vue d'améliorer l'estimation de leurs besoins et de fournir une réponse mieux adaptée à ceux-ci de la part de tous les intervenants.

Quelques cibles de résultats de la planification 2009-2010

En 2009-2010, un **budget de plus de 28,9 M\$ dollars** sera investi par Emploi-Québec dans la région pour le financement des services publics d'emploi, en intervention auprès des personnes et des entreprises. Les principales cibles de résultats du Plan d'action régional 2009-2010 sont de :

- ✗ Recruter **9 463 nouveaux participants** aux interventions des services publics d'emploi, dont **2 408 prestataires de l'aide financière de dernier recours** et **5 269 prestataires de l'assurance-emploi**. À cette aide directe s'ajoute le service Placement en ligne qui devrait amener quelque **3 000 chercheurs d'emploi** à y déposer leur candidature;
- ✗ **Intégrer en emploi** à la suite de l'une de nos interventions **4 569 personnes** dont **1 050 prestataires de l'assistance-emploi** et **1 884 prestataires de l'assurance-emploi**;
- ✗ Faire bénéficier **472 nouvelles entreprises** de nos services pour des activités de développement des ressources humaines et signer quelque **200 nouvelles ententes de qualification**;
- ✗ Amener **1 676 personnes** à quitter l'aide financière de dernier recours grâce à nos interventions.

Les services de solidarité sociale

Orientation :

Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La gestion de l'aide financière de dernier recours : Accorder une aide financière de dernier recours aux personnes et aux familles démunies.

- X Poursuivre, dans le **respect des personnes, l'administration rigoureuse et équitable** de l'aide financière de dernier recours.
- X Assurer la réalisation des **programmes d'assurance-qualité** en vue d'une gestion améliorée de la performance organisationnelle régionale.

L'accompagnement des prestataires de l'aide financière de dernier recours : Fournir une aide et un accompagnement structurés et adaptés aux prestataires de l'aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre immédiatement une démarche de recherche d'emploi.

- X Consolider l'**offre de service** et les **interventions** auprès des personnes dont les besoins sont l'aide à la personne, **dans l'optique d'un retour au travail.**
- X Renforcer l'**accompagnement** des personnes pour accroître leur **mobilisation** et la réussite de leurs démarches.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de même que la cohérence des actions gouvernementales à cet égard.

- X Contribuer à l'émergence de **stratégies régionales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.**
- X Soutenir les **municipalités dévitalisées** dans des projets à caractère économique et social dans un objectif de lutte à la pauvreté.

Le partenariat

Dans la mise en œuvre de ses mesures et services, Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent compte sur une **approche de partenariat** afin de créer un contexte de concertation favorable et de maximiser les retombées de ses interventions.

Afin d'accroître la portée de nos interventions, un renforcement du partenariat autour d'objectifs communs axés sur l'intégration sociale et l'intégration en emploi permettra de consolider la concertation avec nos partenaires et de faire évoluer nos ententes avec ceux-ci pour supporter la mise en place du Pacte pour l'emploi et d'un continuum de services.

La région Bas-Saint-Laurent

Située sur la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent et enclavée entre les régions Chaudière-Appalaches et Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, la région du Bas-Saint-Laurent comprend huit MRC réparties sur un territoire de 22 185 km², en l'occurrence, La Matapédia, Matane, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska. Mi-rurale, mi-urbaine, la distribution géographique de ses quelques 200 700 habitants reflète deux réalités, deux dynamiques, avec lesquelles la région doit composer pour son développement social et économique.

Le Bas-Saint-Laurent fait partie des régions dont la structure économique est associée aux régions ressources. Par le passé aux prises avec une démographie en perte de vitesse, entre 2001 et 2006 la population de la région s'est maintenue mais demeure toutefois, en moyenne, plus âgée que dans l'ensemble du Québec. Malgré que l'emploi y ait crû à un rythme inférieur à celui du Québec, la région a effectué un rattrapage sur le plan des indicateurs du marché du travail. Ce rattrapage est attribuable à une diversification de ses activités économiques grâce à laquelle la région a pu ramener son taux de chômage sous les 10 % depuis 2004 et générer une forte diminution du nombre de personnes à l'assistance-emploi.

Le marché du travail au Bas-Saint-Laurent en 2008

Principaux indicateurs du marché du travail en 2008

Population active	Emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Rapport emploi/population
102 900	93 900	8,7	61,4	56,1

Les MRC du Bas-Saint-Laurent en bref

MRC	Population totale	Population active	Population occupée	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Kamouraska	22 085	10 900	10 085	59,5	55,1	7,5
Témiscouata	21 785	9 955	8 760	55,6	48,9	12,0
Rivière-du-Loup	33 305	17 615	16 430	64,1	59,8	6,7
Les Basques	9 475	4 395	3 855	56,0	49,1	12,3
Rimouski-Neigette	53 195	28 125	25 875	63,2	58,2	8,0
La Mitis	19 365	9 040	7 995	57,2	50,6	11,5
Matane	22 245	10 540	9 325	55,8	49,4	11,5
La Matapédia	19 200	8 675	7 150	55,1	45,4	17,6

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail du Bas-Saint-Laurent

Réprésentant la main-d'œuvre

- **M. Vincent Couture**, CSN
- **M. Alain Harrison**, FTQ
- **Mme Nancy Legendre**, CSN
- **M. Raymond Malenfant**, UPA Bas-Saint-Laurent
- **M. Yanick Proulx**, SCFP
- **M. Georges Verreault**, SCEP

Réprésentant les organismes communautaires

- **Mme Hélène Béland**, Service de transition en emploi
- **Mme Micheline Guérette**, Les Ficelles de l'emploi

Réprésentant les entreprises

- **M. Serge Bastien**, RTD Distributions
- **Mme Rayna Beaupré**, Groupe maritime Verreault
- **M. André Côté**, Produits métalliques PMI
- **M. Pierre Laplante**, Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent
- **M. Germain Ouellet**, Premier Tech

Réprésentant le réseau de l'éducation

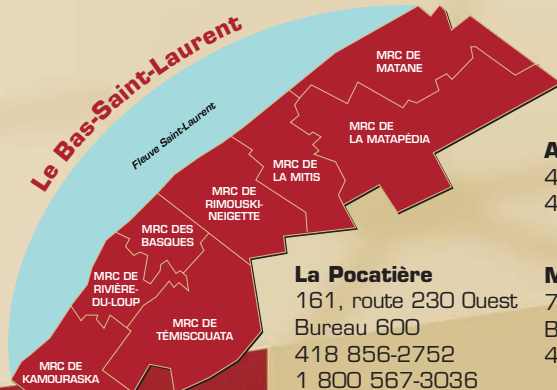
- **Mme Lyne Beaulieu**, Cégep de Rimouski
- **M. Yvon Bouchard**, Université du Québec à Rimouski
- **M. Guilmont Pelletier**, Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
- **Mme Diane Poulin**, CFP Pavillon-de-L'Avenir

Réprésentant les ministères partenaires

- **M. Gérard Bédard**, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- **M. Roger Cyr**, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- **M. Yvon Doyle**, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- **M. Gilles Julien**, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Membre d'office

- **M. Pierre Robitaille**, directeur régional, Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent



Les Centres locaux d'emploi (CLE) de la région

Amqui

49, boul. St-Benoît Est
418 629-2225

Cabano

4, rue de la Gare
418 854-2544
1 800 463-4709

La Pocatière

161, route 230 Ouest
Bureau 600
418 856-2752
1 800 567-3036

Matane

750, ave du Phare Ouest
Bureau 205
418 562-0893

Mont-Joli

42, avenue Doucet
418 775-7246

Rimouski-Neigette

337, rue Moreault
418 727-3661
1 800 463-0728

Rivière-du-Loup

385 A, rue Lafontaine
418 862-7236
1 800 567-1709

Trois-Pistoles

634, rue Richard
418 851-1432